



# Point d'avancement L'ouverture au public : VERS UN CHANGEMENT DES PRATIQUES DU REX ?

Du REX aux informations présentées aux CLIC



- Patrick Chaskiel : Sciences de la communication, Toulouse III
- Eric Chauvier : Anthropologie, Univ. Bx 1, IUT, Dpt. HSE
- Irène Gaillard : Ergonomie, CNRS, CNAM Toulouse
- Alain Garrigou : Ergonomie, Univ. Bx 1, IUT, Dpt. HSE

# Le bassin à risques de la Presqu'île d'Ambès

- Un CLIC très récent (créé oct. 06)
- population peu impliquée dans la prévention et dans la concertation
- histoire de la contestation faible au niveau local
- associations impliquées dans le SPPPI mais faiblement représentatives
- conditions socio-économiques nouvelles & paupérisation croissante des populations les plus exposées aux risques industriels.

12 km au Nord-Est de Bordeaux  
Marque la division de la Gironde en Garonne et Dordogne  
7 communes (CUB) : 60000hab.  
et une sup. de 10000 ha.

## Bassin à risques multiples et interactifs :

risques industriels (15 SEVESO avec config. 'domino'), TMD, risques inondation, nucléaire, sanitaire.

# Usine YARA

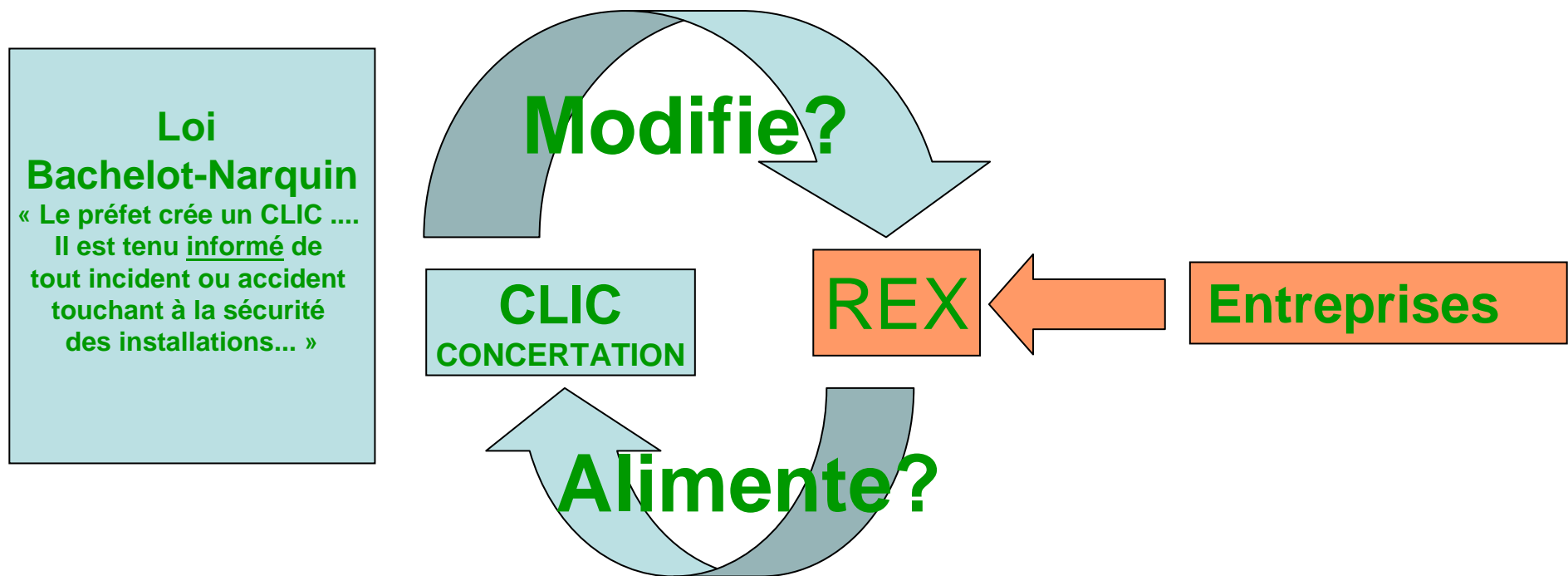
## SEVESO seuil haut

- Filiale du groupe international YARA
- Inauguré en 1991
- Production d'ammonitrates en granulés (engrais) : 530 000 t./an
- Stockage :
  - 400 000 t. d'acide nitrique,
  - 530 000 t. ammonitrates en granulés,
  - 20 000 t. d'ammoniac,
  - 60 000 t. ammonitrates vrac
- Expédition : 5000 t. / jour
- Iso 9001 depuis 1995
- Système management intégré depuis 2003
- 94 salariés (63% niveau bac et plus)
- Présence syndicale : FO, CGC, CGT
- Implication dans SPPPI depuis 2001 et CLIC depuis 2006
- Environnement peu urbanisé



## Deux questions :

- 1) Dans quelle mesure le cadre juridique de la loi Bachelot peut modifier les pratiques de REX ?  
Est-ce une opportunité pour la sécurité industrielle?



- 2) S'il y a modification, dans quelle mesure les nouvelles pratiques de REX peuvent alimenter le travail du CLIC?

# Historique de la démarche

- 2005 contact avec le directeur, par le SPPPI d'Ambès
- Avril 06 Présentation du projet au directeur
  - 13 juin 06: présentation du projet aux salariés
  - 23 juin 06 : accord avec le resp. sécurité, d'un protocole d'enquête
- 27 juin 06 : suivi d'un exercice POI sur le site de l'usine
- 30 juin 06 : début des entretiens
- 22 nov. 06 : 1<sup>er</sup> état d'avancement avec le directeur et le resp. sécurité

# Démarche et recueil de données

- **Entrées par 5 accidents ou incidents:**
  - « *Suite à un dégagement de NO* » risque d'introduction du NO en salle de contrôle. Incident déclaré à la DRIRE.
  - « *Débouchage du trop plein d'un bac avec un flexible vapeur ayant entraîné des brûlures sur un opérateur* »
  - « *Perte de commande sur une vanne automatique* » entraînant une perte du niveau de la colonne avec risque de renvoi de gaz vers le dénitrueur.
  - 2 chutes de chauffeurs au moment du chargement des big-bags sur les camions
- **18 entretiens avec les salariés** dont :
  - directeur de l'usine, resp. sécurité, chef de service « production », « maintenance », « expéditions », ingénieurs, contremâtres, sous-contremaîtres, opérateurs, intérimaires, médecine du travail, repr. des syndicats.
- **9 entretiens avec les membres des collèges du CLIC :**
  - élus, associatifs, autres industriels, représentant DRIRE, riverains, scolaires.

# I. Approche par les relations professionnelles

- Conditions spécifiques

  - Petite usine, pousse à une confusion des tâches

  - Pression économique (plans sociaux) a des effets sur les problèmes de sécurité (fuites antérieures de Gaz No)

- Distinctions

  - Incidents / accidents liés à l'exercice du travail (privilégiés)

  - Incidents / accidents techniques (seconds)

- Mise en évidence d'un *processus* de rex combinant

  - Un rex procédural

  - Une démarche syndicale autonome (syndicats et CHSCT)

- Séparation relations professionnelles et relations publiques

  - Distance : syndicats (et des salariés) / instances de concertation

  - Distance : direction / syndicats sur les problèmes de concertation

  - Quelle dynamique publique ?

## II. – Approche par l'ergonomie :

Projet de **management**  
et de **circulation**  
de l'**information en interne**

**Visible, connu et reconnu de tous,**

- dans sa construction (remontée d'infos, enquête, analyse)
- Bouclage en terme d'actions correctives

**Formalisation écrite**  
**peu explicative**  
même en interne  
**REX oral** fonctionne

**REX opérationnel,**  
**culture établie en interne,**  
**centripète,**  
**peu enclin à « l'ouverture »**

**Participatif :**

- Les salariés concernés par un événement sont asso
- le CHSCT est présent

**Focalisé : aspects techniques & correctifs**

BD : outil de suivi des actions correctives,  
pas analyse des événements, ni construction d'une  
connaissance commune

**• Distinct de la médecine du travail**

Organisé **indépendamment** de  
l'information sur les accidents  
et les incidents

**Hiérarchique**

- dans la pratique de l'encadrement, encadrement de proximité
- plus on monte en stabilité et en niveau hiérarchique,  
plus il est utilisable pour apprendre
- l'apprentissage, ne se manifeste pas pour ceux qui font "tourner" l'usine.
- la production de solution serait perçue comme une « boîte noire ».

## II. – Approche par l'ergonomie

- Constats : fait pour agir pas
  - pour informer encore moins se concerter
  - pour apprendre des événements rapportés.
- Caractéristiques voulues
- REX et information «au public » sont indépendants

Les conditions pour « l'ouverture au public » existent-elles?

- la compréhension des intentions, des croyances, des valeurs, des émotions du « public » (peurs, inquiétudes, perceptions);
- les modalités de fonctionnement « l'information des CLIC sur les incidents et accidents » (temps imparti...)

n'amènent pas la direction de l'usine à considérer les conditions d'une communication possible, dans le sens d'une communication pour faire quelque chose; ce qui a pour conséquences :

De limiter l'information à la diffusion d'informations pour montrer qu'à un danger identifié correspondent des actions pour la sécurité (ce qui n'est pas l'esprit de la loi)

### III. – Approche par l'anthropologie

Les informations issues du REX pour alimenter « l'ouverture au public » ?

- Tendances générales :
  - Les salariés de l'usine ignorent ou méconnaissent l'existence des CLIC et SPPPI
  - Ils conçoivent la nécessité d'informer le public mais marquent des résistances concernant la diffusion d'informations issues du Rex vers le public
- Enjeux du regard anthropologique :
  - Identifier ces résistances en tant que « représentations sociale »
  - Les mettre en perspective à celles des groupes d'acteurs siégeant au CLIC

# Première résistance : les informations issues du REX seraient anxiogènes pour le public

## ➤ Points de vue des acteurs de l'usine

➤ Des risques sont identifiés : l'apprentissage sécurité, les délais entre les incidents et la prise de mesures correctives, les manifestations inédites des événements peuvent être assimilés par le public à des déficits de maîtrise.

### ➤ Deux facteurs aggravants :

- le contexte passionnel où évolue le public (« AZF »)
- l'image négative des sites classés « SEVESO » et en particulier des sites utilisant de l'ammoniac.

❖ **Elus locaux : « enjeux de gouvernance »** : gérer l'anxiété du public en fonction des rumeurs et des soupçons qui pèsent sur les industries,

Ce qui les amène à rejoindre le point de vue des acteurs de l'usine.

❖ **DRIRE** ne rejoint pas ce point de vue : **position du « tout réglementaire »** doit permettre de dépassionner le débat.

✓ **Associations : position du « tout transparent »** les amène à refuser ce point de vue : gérer l'anxiété équivaut à pratiquer de la rétention d'informations.

## Deuxième résistance : les informations issues du REX seraient trop techniques

### ➤ Points de vue des acteurs de l'usine

- Le public ne peut accéder aux savoirs techniques (rupture culturelle).
- Vulgariser les informations issues du Rex reviendrait à s'exposer à des interprétations du public et à une « manipulation de l'image de l'industrie chimique ».

Facteurs aggravants selon les représentants usine au sein du CLIC:

- sur le CLIC : durée et fréquence des séances trop faible pour expliquer le Rex
- sur la méthodologie : quel Rex? Positif? Négatif? ? Quelles modalités pour le choix des événements?

### ❖ **Elus locaux:** rejoignent le point de vue d'une rupture culturelle entre les citoyens et les industriels

Ce qui confirme le rôle de l'élu comme « catalyseur d'information »

✓ **DRIRE** : ambivalence car référence à un Rex axé sur les études de dangers en concevant le risque d'une rupture cognitive avec le public.

Un REX plus adapté aux non-spécialistes (moins volumineux et technique) est préconisé, mais de façon implicite (comment adapter cette position\_ au « tout réglementaire »?).

✓ **Associations** : ambivalence, car le « tout technique » est un gage de transparence, mais le risque est d'être manipulé par le langage technique.

Troisième résistance :

Les informations issues du REX n'intéresseraient pas le public

➤ **Points de vue des acteurs de l'usine**

➤ le public aurait d'autres préoccupations

➤ Le public réagirait exclusivement à ce qui est visible du dehors et qui est dérangeant (nuisances).

Le REX étant interne, il n'y aurait pas de nécessité à diffuser des informations issues du REX au sein du CLIC.

❖ Elus rejoignent ce point de vue (gérer le visible) en s'attachant à la gestion de ce qui est dérangeant pour le public (enjeux de gouvernance).

✓ **DRIRE** : l'explication du REX au sein du CLIC ne peut se limiter à ce qui est visible de l'extérieur (« tout réglementaire »).

✓ **Associations** : la position du « tout transparent » s'oppose fondamentalement à ce point de vue assimilable à de la rétention d'informations.

# Perspectives

- **Constat** : le REX tel qu'il est pratiqué actuellement ne permet pas d'alimenter une « ouverture au public » ....
- Pistes de recherche :
  - est-il envisageable de travailler sur le Rex en amont?
  - et selon quelles modalités?
  - ne faut-il pas remonter aux études de danger ?
- Poursuite de l'analyse des données recueillies
- Mise en perspective à partir de données provenant d'autres terrains, (sans préciser plus par écrit)